



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement
du territoire



Votre projet avec le Parc naturel !

Récompenses jusqu'à 6.000€ pour des projets novateurs

Mardi dernier, le 15 octobre, la remise des prix du concours « Äre Projet (m)am Naturpark ! » a eu lieu au centre écologique du Parc Hosingen. Ce concours, lancé par les trois Parcs naturels luxembourgeois de la Haute-Sûre, de l'Our et du Mëllerdall depuis 2017, en coopération avec le ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, soutient des projets durables innovants avec un soutien financier pouvant atteindre 6 000 euros.

En présence du ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, Claude Turmes, trois projets lauréats ainsi que trois projets recevant un prix d'encouragement ont été présentés et dotés d'une aide financière entre 2 000 et 6 000 euros. Au total, 24 projets ont été soumis lors du concours.

L'idée de mettre en place une serre accessible au public constituant un lieu de rencontre pour les citoyens et les touristes est récompensé par le troisième prix du concours. L'objectif du groupe Transition Our est de cultiver surtout des cultures régionales typiques et, en outre, de créer un lieu d'apprentissage coopératif et de partage de connaissances. Le projet reçoit une subvention de 4 000 euros pour l'installation et la mise en service de la serre.

La deuxième place a été remportée par Vic Jungels. Le jeune apiculteur et agriculteur s'engage en faveur du maintien et de la culture de l'ancien type de blé noir traditionnel de l'« Éislek ». Le *Wëllkar* est cultivé sur un champ à proximité de Brandenburg. La récolte est traitée au Moulin Andler (B) de la famille Manderfeld pour ensuite être commercialisée sur les marchés. Les 5.000 € du 2^e prix seront investis dans l'achat d'équipement supplémentaire.

Le premier prix a été remis au groupe *Transition Osten* qui s'est fixé pour objectif de promouvoir une utilisation plus raisonnée des aliments. En collaboration avec un supermarché à Echternach doit naître un marché où seront distribués gratuitement des aliments qui ne peuvent plus être vendus. En outre, il s'agit de faciliter l'accès à des denrées alimentaires en surplus grâce à un réfrigérateur public. L'offre sera complétée par des cours de cuisine où l'on utilisera des denrées alimentaires qui auraient fini dans les poubelles.

Pour l'achat d'un réfrigérateur ainsi que pour la poursuite du projet, une aide de 6.000 € est attribuée à cette initiative.

Les idées suivantes ont reçu un Prix d'encouragement d'un montant de 2 000 € :

La distillerie « Clos du Fourschenhaff » élargit sa gamme. En plus de la distribution de gins et d'eaux-de-vie de haute qualité, la distillerie est en train d'élaborer deux nouveaux produits régionaux

fabriqués à base d'épeautre et de bière. Après un vieillissement de trois ans, ils seront vendus en tant que « Éisleker Whisky ».

Valérie Weber d'Alscheid propose des ateliers, des cours de cuisine et des randonnées, qui familiarisent les participants avec les herbes locales et leurs nombreuses utilisations possibles. Avec beaucoup de dévouement et une énergie positive, elle continue à transmettre sa connaissance de la nature de manière attrayante.

L'entreprise Agriloc S.à r.l. a été fondée pour acquérir et exploiter des machines agricoles et elle s'est spécialisée dans l'agriculture respectueuse de l'environnement. Désormais, le désherbage électronique est possible grâce à l'achat d'un *Zasso Electroherb*. L'agriculture biologique, les services des communes ainsi que l'agriculture conventionnelle peuvent en profiter.

Nouveautés de l'édition 2019/20

La cérémonie de remise des prix a également servi de prélude à la nouvelle édition du concours "Äre Projet (m) am Naturpark !". Jusqu'au 16 mars 2020, non seulement les habitants des communes membres d'un Parc naturel ont la possibilité de participer au concours, mais toute personne résidant au Luxembourg et souhaitant mettre en œuvre un projet dans l'un des Parcs naturels. En outre, les événements qui se déroulent dans les régions des Parcs naturels peuvent également être soumis en tant que projet. Cependant, les projets soumis doivent être mis en œuvre dans une zone des trois Parcs naturels.

Avec une nouvelle identité visuelle, le concours devrait attirer encore plus d'attention cette année, ce qui se traduira par un nombre plus élevé de participants.

En outre, tous les projets soumis doivent être conformes aux objectifs d'un Parc naturel de préserver et de restaurer le caractère et la diversité de l'environnement naturel, ainsi que de la flore et de la faune, de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau, du sol et de l'air, de conserver le patrimoine culturel, promotion du développement économique et socio-culturel des habitants en termes de qualité de vie et de perspectives d'emploi, promotion du tourisme et des activités de loisirs.

Le formulaire de candidature est disponible sur le site des trois Parcs naturels d'Esch-sur-Sûre, de Hosingen et de Beaufort, ainsi que sur les sites internet correspondants. La date de clôture est le 16 mars 2020.

En bref

Quoi ? Concours d'idées

Qui ? Sont admises à participer au concours uniquement les personnes privées, les associations, organisations ou entreprises siégeant au Luxembourg

Quand ? Date de clôture des candidatures : 16 mars 2020

Comment ? Formulaire de participation téléchargeable sur les sites internet des 3 Parcs naturels. Remise des dossiers par courriel à info@naturpark-mellerdall.lu ou par voie postale à l'adresse suivante : Natur- & Geopark Mëllerdall 8, rue de l'auberge L-6315 Beaufort

Récompense ? aide financière jusqu'à 6.000 € pour la réalisation d'un projet au sein d'un Parc naturel